



14 SENTIER COTTONWOOD (DU CHEMIN DU LAC MUSH AU LAC KATHLEEN)

Distance: 85 km (53 mi) la boucle

Time: 4-6 jours

Dénivellation: 520 m (1 700')

Altitude maximale 1 310 m (4 300')

Point de départ: 54 km (33,5 mi) au sud de Haines Junction sur la route de Haines, tournez sur le chemin du lac Mush.

VUE D'ENSEMBLE

Le sentier Cottonwood, qui décrit une boucle partielle de 85 km, a deux points de départ : le lac Kathleen ou le chemin du lac Mush. Son parcours varie d'une route carrossable en véhicule 4×4 à un sentier à simple voie. Il traverse des pessières blanches, une forêt magnifique et unique de peupliers baumiers, s'achemine par deux cols de montagnes et suit de vastes prés alpins. Pour ceux qui aiment l'aventure il y a beaucoup de gros ruisseau à traverser. Une grande variété d'animaux sauvages vives ici incluant des orignaux, mouflon de Dall, chèvre de montagne, ours, grizzly et noir, hiboux et lagopède. Il est jalonné de poteaux indicateurs dans la plupart des secteurs, et le tracé est relativement facile à suivre. Les ponts sont rares, de sorte que les randonneurs doivent être prêts à traverser des ruisseaux à gué. En période de crue, il est recommandé aux randonneurs de partir du côté du lac Kathleen car le ruisseau Victoria peut être difficile à croiser et des fois impassable. La période idéale pour parcourir ce sentier s'étend de la mi-juin au début de septembre. **Remarque :** La description qui suit débute par la route du lac Mush, dans le sens des poteaux indicateurs du sentier. Si vous préférez commencer par le lac Kathleen, suivez les indications de la fin vers le début.

DESCRIPTION

La première partie (16 km) du sentier Cottonwood suit le chemin d'une voie pour véhicules à quatre roues motrices qui joint la route de Haines au lac Mush.

Du km 0 au km 5,5: Le sentier est plat et facile à suivre.

Du km 5,5 au km 7,5: Au premier carrefour, prenez l'embranchement de gauche (allant vers l'ouest) puisque celui de droite (déviant au Nord) mène au ruisseau Shorty. De là, vous devez traverser les diverses branches du ruisseau Alder sur une distance d'environ un kilomètre.

Du km 7,5 au km 12: Après le ruisseau Alder, le sentier monte sur du terrain élevé et sec. Il parcourt de nombreuses petites collines et dépressions du côté gauche de la vallée principale.

Du km 12 au km 16,5: Un petit pont qui se cache à votre droite vous permet de traverser au sec un ruisseau sans nom. Notez les marques de griffes qu'un ours a laissées sur l'arbre se trouvant à votre gauche, juste après la traversée. Il n'est pas recommandé de passer la nuit dans ce secteur, ni dans l'ancien camping rustique du ruisseau Dalton, parce que les ours s'y promènent souvent. Une fois au ruisseau Dalton, vous pouvez emprunter le pont qui enjambe le cours d'eau au nord de la route.

Du km 16,5 au km 21,5: Le sentier décrit une fourche; prenez l'embranchement de droite, qui monte à flanc de coteau (celui de gauche mène au lac Mush). Vous devrez grimper sans relâche sur une distance de 5 km, en longeant le ruisseau Dalton, à travers une forêt d'épinettes. Le sentier abouti par la suite dans un pré. Il s'agit de l'ancien site de camp Dalton. Il n'est pas recommandé de camper dans ce pré. C'est un passage très fréquenté par la faune comme le suggère l'abondance de traces laissées par les ours. Si vous arrivez en fin de journée et que vous devez absolument camper dans ce secteur, dirigez-vous vers l'ouest en longeant le pré, et trouvez un emplacement qui vous convient : il semble y avoir moins de traces d'ours dans cette direction et cela indiquerait qu'il s'agit d'un passage moins fréquenté par la faune. Si vous continuez sur le sentier, allez droit au nord jusqu'à l'ancien site du camp Dalton. Le sentier monte vers un superbe col alpin.

Du km 21,5 au km 26,7: Le col alpin est connu comme "le col Dalton". Le sentier va sur la côte ouest du ruisseau Dalton, traversant de nombreux petits ruisseaux sur son chemin. Au printemps, ce secteur est très humide et ne convient pas pour le camping. Le secteur est fréquenté par des grizzlis, des orignaux et des lagopèdes; toutefois, vous pourriez également y apercevoir divers autres animaux sauvages, y compris des renards, des coyotes, des loups, des carcajous, des mouflons, des chèvres, des marmottes, des picas, des spermophiles arctiques, des aigles royaux et de nombreuses autres espèces d'oiseaux.

Du km 26,7 au km 33: Depuis le col, amorcer une descente en suivant en gros le ruisseau Shrikes. Après une série de lacets escarpés, c'est le passage du ruisseau Victoria qui vous attend. Les poteaux posés de chaque côté du cours d'eau marquent le meilleur endroit où traverser. (*Vous devrez retraverser plus tard le ruisseau Victoria, à l'endroit où il se jette dans le lac Louise, au km 67*).

Du km 33 au km 35,7: Le sentier s'étend en direction ouest (amont) en bordure du ruisseau Victoria. Vous n'aurez aucune difficulté à le suivre jusqu'au km 35,7. Ensuite, le sentier bifurque en montant vers la droite. Prenez-le; c'est l'unique moyen de quitter la vallée!

Du km 37,5 au km 39,3: Vous gagnerez 150 m d'altitude sur ce tronçon, qui vous amène au-delà du second col de montagne de votre randonnée. Ici, le sentier est balisé au moyen de poteaux ou de cairns en pierre. Si vous pouvez vous le permettre, prenez le temps d'explorer ce joli secteur.

Du km 39,3 au km 41,8: Vous vous trouvez maintenant dans la vallée Cottonwood. Le sentier descend en serpentant à travers des peuplements de peupliers baumiers et des prés remplis de fleurs sauvages.

Du km 41,8 au km 46,6: Vous avez franchi la moitié du parcours. Traversez le plus petit cours d'eau qui rejoint le ruisseau Cottonwood, tout en demeurant du côté gauche du Cottonwood, surtout en période de crue. En aval, cherchez un repère qui indique l'endroit où le sentier traverse le ruisseau Cottonwood et s'enfonce dans un pré, entre des fourrés de broussailles. Poursuivez votre route dans le pré jusqu'à ce que vous regagniez le ruisseau Cottonwood au km 46,6. Lorsque le niveau d'eau est bas, vous pouvez marcher dans le lit du cours d'eau. Il est recommandé de se procurer de l'eau avant d'atteindre le site de camping désigné parce que ce secteur n'a aucun point d'eau à proximité. **C'est au km 47 que débute le tronçon de 36 km où vous êtes tenu de camper dans un emplacement désigné.**

Du km 46,6 au km 49 : Le sentier bifurque vers le nord et sinue à travers un bosquet d'épinettes et de saules sur une distance d'environ 1 km, avant d'émerger dans un vaste pré. **Le premier camping désigné se trouve dans ce pré de 2 km (entre le km 47 et le km 49). Le prochain se trouve à 18 km de distance, près du cours inférieur du ruisseau Victoria. Il vous est interdit de camper entre ces deux.** Vous remarquerez peut-être une piste d'ours, qui se rend jusqu'à l'une des dernières épinettes avant le pré pour ensuite s'en éloigner. Les pistes de ce genre, qui sont marquées d'empreintes par le passage répété d'un ou de plusieurs ours, mènent souvent à des arbres contre lesquels les bêtes se frottent et se font les griffes.

Du km 49 au 52,4: Le poteau du km 49 se dresse bien à la vue dans le pré. **Le camping est interdit entre cet endroit et le ruisseau Victoria, au km 67.** Le sentier quitte le pré et tourne vers la droite, tout en suivant la colline pour éviter les endroits humides. Il se peut que le terrain soit un peu spongieux et mouillé depuis le fond du pré jusqu'au chemin minier abandonné qui vous ramènera au lac Kathleen. Pendant le milieu et la fin de l'été, la shépherdie du Canada (*Shepherdia canadensis*) et d'autres arbustes à baies qui représentent d'importantes sources de nourriture pour les ours poussent en abondance dans ce secteur et sur le reste du sentier. Ouvrez l'œil, faites du bruit et demeurez sur vos gardes.

Du km 52,4 au km 55,7: Le sentier traverse un ruisseau, et le chemin descend à travers une vieille forêt d'épinettes qui débouche sur l'ancien chantier de la mine Johobo.

Du km 55,7 au 57,3: Vous pouvez voir les vestiges de la mine abandonnée Johobo, qui est demeurée en exploitation jusqu'au début des années 1960. On y extrayait de la bornite, minéral de cuivre de couleur pourpre qui se trouve en petites veines dans la roche volcanique. La petite montagne qui se trouve à votre droite donne accès au puits de la mine. La zone dégagée où vous vous trouvez est souvent parcourue de pistes d'animaux.

Du km 57,3 au km 67,1: Les dix prochains kilomètres épousent une colline qui domine le lac Louise. Vous arriverez au bord du lac Louise et au cône alluvial inférieur du ruisseau Victoria.

Du km 67,1 au km 71,3: Le km 67 marque l'emplacement du deuxième camping désigné. C'est ici que, pour la seconde fois, vous traversez le ruisseau Victoria. À cet endroit, cependant, il est beaucoup plus large, et le courant, bien plus rapide. Vous préférerez peut-être traverser en début de matinée, période où le niveau d'eau est le plus bas. Il se peut que vous ayez à chercher quelque peu pour trouver un endroit où le ruisseau est large et moins profond. Après la traversée, les poteaux vous indiquent la route à suivre pour regagner le sentier menant au lac Kathleen.

Du km 71,3 au km 74,2: Vous trouverez un emplacement supplémentaire de camping désignés à environ 4 km à l'est du ruisseau Victoria sur les berges du lac Kathleen. Le camping a été aménagé à un endroit où le sentier traverse un ruisseau sans nom (à peu près au km 71,3). Il est préférable de quitter la forêt pour longer la berge du lac afin de choisir l'emplacement qui vous donne la meilleure visibilité : optez pour le bord du lac plutôt que pour le boisé qui se trouve près du sentier. Il s'agit du dernier emplacement de camping désigné avant le point de départ du sentier au Lac-Kathleen. Vous devrez donc parcourir le reste du trajet en une journée (environ 12 km). À partir de cet endroit, le sentier longe

la berge du lac avant d'aboutir à une péninsule, au km 74,2. Vous trouverez un éboulement au km 72. Il est fortement recommandé de le contourner.

Du km 74,2 au km 77,9: Le camping du Ruisseau-Goat a été fermé en permanence en raison de la présence d'ours dans le secteur. Devant vous, le sentier traverse le ruisseau Goat, étroit cours d'eau au débit rapide. Il se peut que vous deviez le traverser un peu plus en amont. Le sentier continue juste après le ruisseau et escalade un glacier rocheux en lacets. Cette partie du trajet est jalonnée de cairns de pierre.

Du km 77,9 au km 81: Le sentier contourne la pente au-dessus du lac Kathleen, traversant des couloirs d'avalanche avant de descendre à l'embranchement du sentier King Throne (balisé par un poteau). Le sentier déviant à droite monte sur King Throne, ne prenez donc pas ce sentier mais continuez tout droit le long du lac.

Du km 81 au km 82,7: Le sentier suit le long du lac Kathleen s'ouvrant sur le vieux chemin minier pour terminer sa route à l'aire de fréquentation diurne du Lac Kathleen, 27 km au sud de Haines Junction.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Pour tout séjour avec nuitée dans le parc, l'usage des contenants réglementaires à l'épreuve des ours est obligatoire (voir le site : <http://www.igbconline.org/index.php/safety-in-grizzly-country/bear-resistant-products/igbc-certified-bear-resistant-products>) et un permis de camping en arrière-pays est requis. Tous deux peuvent être obtenus au centre d'accueil du Parc national et réserve de Kluane à Haines Junction ou au centre d'accueil de Tachäl Dhäl. Pour plus d'information, merci de contacter le 867-634-7207.

Afin de réduire les risques d'incidents entre ours et humains, les randonneurs **doivent obligatoirement camper dans les emplacements désignés entre le km 82,7 et le km 47 (entre le lac Kathleen et le ruisseau Cottonwood)**. En revanche, vous pouvez camper où vous le souhaitez dans les autres sections du parcours.

Après une évaluation, on a déterminé qu'il y avait moins de risques de rencontrer des animaux sauvages dans trois secteurs, soit : 1) le long de la rive du lac Kathleen, à l'embouchure d'un ruisseau sans nom (autour du km 71,3); 2) le cône alluvial du cours inférieur du ruisseau Victoria (au km 67); 3) les prés Cottonwood (entre le km 47 et le km 49).

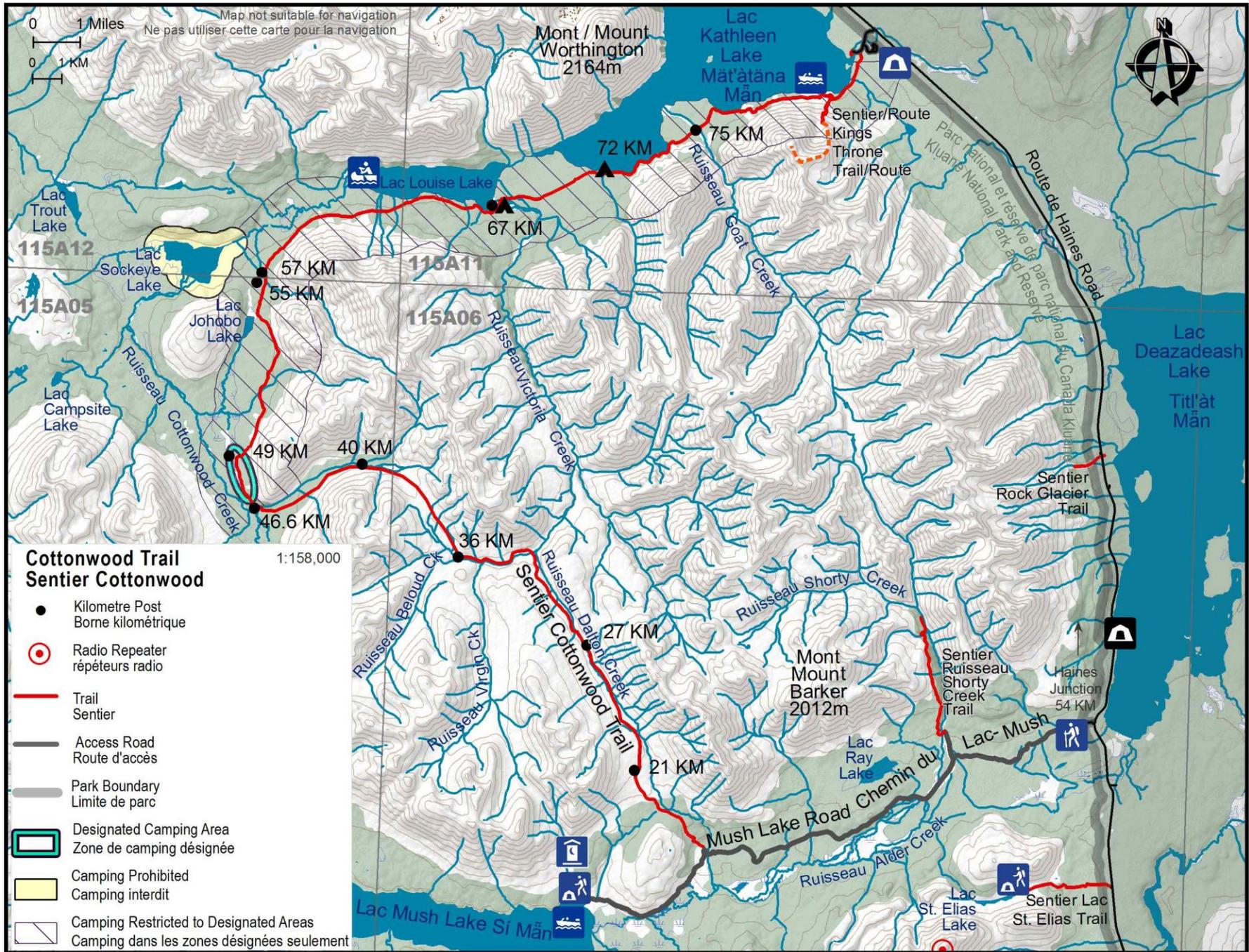
On demande aux randonneurs de parcourir en une seule journée les tronçons qui se trouvent entre les sites de camping désignés. Ils doivent donc planifier leur randonnée avec soin. Voici les distances approximatives qui séparent les sites de camping désignés :

Du lac Kathleen au ruisseau sans nom (situé au km 71,3) :	12 km
Du ruisseau sans nom au cône alluvial du Victoria (situé au km 67) :	4,3 km
Du cône alluvial du Victoria aux prés Cottonwood (situés entre les km 47 et 49) :	18 km

Les observations d'ours sont fréquentes dans la région. Passez en revue les recommandations continues dans le dépliant **VOUS ETES AU PAYS DES OURS**. Veuillez rapporter toutes observations d'ours aux employés de l'un des centres d'accueil.

Les téléphones cellulaires ne fonctionnent pas dans la plupart du parc. Les téléphones ou appareils de messageries par satellites sont fortement recommandés. **En cas d'urgence, veuillez contacter le 1-780-852-3100.**

Si vous avez besoin d'une carte topographique à l'échelle 1/50000 : Kathleen Lake 115 A/11, Mush Lake 115 A/6, Auriol 115 A/12, Cottonwood Lake 115 A/5.



**Cottonwood Trail
Sentier Cottonwood**

1:158,000

- Kilometre Post
Borne kilométrique
- ⊙ Radio Repeater
répéteurs radio
- Trail
Sentier
- Access Road
Route d'accès
- Park Boundary
Limite de parc
- ▭ Designated Camping Area
Zone de camping désignée
- ▭ Camping Prohibited
Camping interdit
- ▭ Camping Restricted to Designated Areas
Camping dans les zones désignées seulement